



**Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité  
Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports**

Préfecture de la région Ile-de-France

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES  
SANITAIRES ET SOCIALES**

**A R R E T E N° 2009-1198**

relatif à la composition du comité de coordination de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine

Le préfet de la Région d'Ile de France, préfet de Paris,  
Commandeur de la Légion d'honneur,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 3121-1, D. 3121-34 et D. 3121-37 ;

Vu le décret n° 2005-1421 du 15 novembre 2005 relatif à la coordination de la lutte contre l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine ;

Vu le décret n° 2007-438 du 25 mars 2007 modifiant le décret n° 2005-1421 du 15 novembre 2005 relatif à la coordination de la lutte contre l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine ;

Vu l'arrêté ministériel du 4 octobre 2006 relatif à l'implantation des coordinations de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine ;

Vu l'arrêté ministériel du 4 octobre 2006 relatif aux modalités de composition des comités de coordination de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine ;

Vu la circulaire n° DHOS/DGS/561 du 19 décembre 2005 relative à l'instauration des coordinations régionales de la lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine ;

Vu la circulaire n° DHOS/E2/DGS/SD6A/2007/25 du 17 janvier 2007 relative aux modalités de mise en place des comités de coordination de la lutte contre l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (COREVIH) ;

Vu l'arrêté n°09-149 du 4 février 2009 portant modification de l'arrêté n° 08-1992 du 3 novembre 2008 portant délégation de signature en matière administrative à Madame Danièle SENEZ, Directrice Régionale par intérim des Affaires sanitaires et Sociales d'Ile-de-France,

Vu l'arrêté n°2007-1934 du 15 novembre 2007 relatif à la composition du comité de coordination de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine,

Vu l'avis du Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation en date du 9 novembre 2007,

Vu l'avis du Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation en date du 7 Aout 2009,

Sur proposition de la Directrice Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales ;

**A R R E T E**

.../...

Article 1 : l'article 3 de l'arrête n°2007-1934 du 15 novembre 2007 est remplacé par :

Sont nommés membres du COREVIH Ile-de-France centre :

**1) Collège 1 : Des représentants des établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux**

Titulaire : Mme Geneviève CAGAN  
1<sup>er</sup> suppléant : M. Philippe LAGIER  
2<sup>e</sup> suppléant : Mme Delphine DUBARRY

Titulaire : Mme le Pr Christine KATLAMA  
1<sup>er</sup> suppléant : M. le Dr Roland TUBIANA  
2<sup>e</sup> suppléant : Mme le Dr Delphine LEMERCIER

Titulaire : M. le Pr Gilles PIALOUX  
1<sup>er</sup> suppléant : Mme le Dr Laurence SLAMA  
2<sup>e</sup> suppléant : M. le Dr Xavier LESCURE

Titulaire : M. le Pr Pierre-Marie GIRARD  
1<sup>er</sup> suppléant : Mme le Dr Pauline CAMPA  
2<sup>e</sup> suppléant : M. le Dr Franck BOCCARA

Titulaire : M. le Pr Vincent CALVEZ  
1<sup>er</sup> suppléant : Mme le Dr Laurence MORAND-JOUBERT  
2<sup>e</sup> suppléant : Mme le Dr Guislaine CARCELAIN

Titulaire : Mme le Dr Marie-Hélène FIEVET  
1<sup>er</sup> suppléant : Mme le Dr Anne DAGUENEL  
2<sup>e</sup> suppléant : Mme le Dr Sabine GUESSANT

Titulaire : M. le Dr Ouriel ROSENBLUM  
1<sup>er</sup> suppléant : Christine LEFIN  
2<sup>e</sup> suppléant : Nadine TROCME

Titulaire : M. Jean-Luc LAGNEAU  
1<sup>er</sup> suppléant : Mme Saadia BEN-ABDALLAH  
2<sup>e</sup> suppléant : Mme Anne ADDA-LIEVIN

Titulaire : Mme Valérie ACHART-DELICOURT  
1<sup>er</sup> suppléant : Mme Aline THEVENY  
2<sup>e</sup> suppléant : M. Jacques CHAPALAIN

Titulaire : Mme Nielle DABO  
1<sup>er</sup> suppléant : Mme Florence LE MAREC  
2<sup>e</sup> suppléant : Mme Sophie MIEGI

Titulaire : M. le Dr Philippe BONNARD  
1<sup>er</sup> suppléant : Mme le Dr Karine LACOMBE  
2<sup>e</sup> suppléant : M. le Dr Yves BENHAMOU

.../...

**2) Collège 2 : Des représentants des professionnels de santé et de l'action sociale**

Titulaire : M. le Dr Marc BARY

1<sup>er</sup> suppléant : M. le Dr Christian DE GENNES

2<sup>e</sup> suppléant : M. le Dr KREPLAK

Titulaire : M. le Dr Philippe ROUSSARD

1<sup>er</sup> suppléant : M. le Dr Henri GUYON

2<sup>ème</sup> suppléant : Mme Nicole SOULAIRE

Titulaire : Mme le Dr Myriam KIRSTETTER

1<sup>er</sup> suppléant : M. le Dr François LAYLA VOIX

2<sup>e</sup> suppléant : M. le Dr Jean-Paul VINCENSINI

Titulaire : Mme le Dr Catherine PEQUART

1<sup>er</sup> suppléant : M. le Dr Philippe NUSS

2<sup>e</sup> suppléant : Mme le Dr Pascale BOUTHILLON-HEITZMANN

Titulaire : M. le Dr Philippe DHOTTE

1<sup>er</sup> suppléant : Mme le Dr Anne SIMON

2<sup>e</sup> suppléant : M. le Dr Gérard MULLER

Titulaire : Mme Nelly ROYANT

1<sup>er</sup> suppléant : M. Thierry OLIVIER

2<sup>e</sup> suppléant : Mme Muriel BRUNEL

Titulaire : M. Philippe COURTOIS

1<sup>er</sup> suppléant : Mme Françoise D'AMBRA

2<sup>e</sup> suppléant : M. Dominique MACCHI

**3) Collège 3 : Des représentants des malades et des usagers du système de santé**

Titulaire : M. Manuel PICAUD

1<sup>er</sup> suppléant : M. Gérard BOUDET

2<sup>e</sup> suppléant :

Titulaire : M. Frank RODENBOURG

1<sup>er</sup> suppléant : Mme. Elisabeth DIANZEKA

2<sup>e</sup> suppléant :

Titulaire : M. Emmanuel CHÂTEAU

1<sup>er</sup> suppléant : M. Pierre CHAPPARD

2<sup>e</sup> suppléant :

Titulaire : M. Gérard BERLUREAU

1<sup>er</sup> suppléant : Mme Aminata SINON

2<sup>e</sup> suppléant :

Titulaire : M. Luc MIDOL-MONNET

1<sup>er</sup> suppléant : M. Christophe POURCEL

2<sup>e</sup> suppléant :

Titulaire : M. Jean-Louis VILDE

1<sup>er</sup> suppléant : M. Didier ARTHAUD

2<sup>e</sup> suppléant :

**4) Collège 4 : Des personnalités qualifiées**

Titulaire : M. le Dr François BOURDILLON  
1<sup>er</sup> suppléant : M. le Pr. Jean-Philippe SPANO  
2<sup>e</sup> suppléant : M. le Dr Marc-Antoine VALANTIN

Titulaire : Mme Dominique COSTAGLIOLA  
1<sup>er</sup> suppléant : Mme Murielle MARY-KRAUSE  
2<sup>e</sup> suppléant : Mr le Dr Michel FIX

Titulaire : Mme le Dr Catherine DOLLFUS  
1<sup>er</sup> suppléant : Mme le Dr Marie-Dominique TABONE  
2<sup>e</sup> suppléant : Mme le Dr Inès DE MONTGOLFIER

Titulaire : Mme le Pr Catherine POIROT  
1<sup>er</sup> suppléant : Mme le Dr Isabelle HEARD  
2<sup>e</sup> suppléant : Mme le Pr Brigitte AUTRAN

Titulaire : M. le Dr Michel OHAYON  
1<sup>er</sup> suppléant : Mme le Dr Caroline SEMAILLE  
2<sup>e</sup> suppléant : Mme France LERT

Titulaire : M. Jean-Luc ROMERO  
1<sup>e</sup> suppléant : M. Pierre TESSIER  
2<sup>e</sup> suppléant : Mme Aimée BANTSIMBA

**Article 2 :** La durée du mandat des membres du COREVIH n'est pas modifiée par le présent arrêté. Le mandat prendra fin au bout de 4 ans à partir de la date de publication de l'arrêté n°2007-1934 du 15 novembre 2007, soit le 15 novembre 2011. Tout membre qui, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné, est remplacé, pour la durée du mandat restant à courir, par ses suppléants, dans leur ordre de nomination.

**Article 3 :** La Directrice Régionale par intérim des Affaires Sanitaires et Sociales est chargé, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France et de la Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 71 SEP. 2009

